



Monsieur Vincent PEILLON
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Paris, le 22 octobre 2013

Monsieur le Ministre,

L'évaluation de la compréhension orale et de l'expression orale en langues vivantes au baccalauréat pour les séries générales (hormis la série littéraire) et technologiques a posé de multiples problèmes, recensés tant par les enseignants, les chefs d'établissements, les inspections pédagogiques, les élèves et leurs familles, que par la Dgesco.

Nous vous demandons de prendre de façon urgente quelques mesures permettant la tenue de ces épreuves cette année :

- pour la compréhension orale : mutualiser les sujets de l'année dernière dans une banque nationale placée sous la responsabilité des corps d'inspection, et donner consigne qu'il n'est pas nécessaire que les enseignants produisent de nouveaux sujets ; rappeler les préconisations matérielles aux chefs d'établissements ; indiquer de façon claire que le sujet ne peut être de nature vidéo, pour ne pas introduire une inégalité avec les candidats évalués sur un sujet audio ; trancher sur le nombre de documents sonores possible (un seul document nous paraît suffisant) ; indiquer une période nationale de passation à décliner dans les académies, de façon à faire le meilleur usage possible de la banque nationale.

- pour l'expression orale : prévoir une période nationale de passation à décliner dans les académies ; rappeler que le programme porte sur les quatre notions et qu'aucun support écrit ne peut être exigé des élèves (ni liste ni documents étudiés en classe ; préconiser que l'évaluation soit faite par un autre enseignant que celui qui enseigne au candidat.

La grille d'évaluation des deux épreuves doit être revue pour que la note chiffrée permette une réelle modulation sur toute son échelle.

Nous demandons que nos collègues de langues soient rémunérés comme le sont ceux des autres disciplines lorsqu'ils s'acquittent de leur devoir de participation aux épreuves du baccalauréat.

Nous souhaitons enfin la mise en place d'un groupe de travail sur l'évolution possible de ces épreuves.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, en notre sincère attachement au service public d'éducation

Roland Hubert
Co-Secrétaire général
SNES-FSU

Claire Krepper
Secrétaire nationale
SE-UNSA

Jean-Rémi Girard
Secrétaire national
SNALC-FGAF

Samuel Serre
Secrétaire national
CGT-Educ'action

Albert Ritzenhaler
Secrétaire national
SGEN-CFDT

Laurent Coccoluto
Co-Secrétaire fédéral
Sud-Education